

*Questions orales*

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député doit certainement être au courant de la réunion qui a eu lieu à Ottawa le 9 février dernier entre certains ministres. En fait, toutes les provinces y ont été représentées et, bien qu'elles ne se soient pas entendues à l'unanimité sur les modalités du fonctionnement de ce programme, il y en avait un nombre suffisant qui étaient d'accord avec l'idée, j'ai donc ordonné à mes collaborateurs de préparer le texte de la loi. Nous nous sommes réunis ce matin pour discuter de l'avant-projet dont la préparation va bon train. Il a été prévu d'en soumettre le texte à mon approbation et à ma signature ainsi qu'à celles de mes homologues provinciaux en juillet prochain.

## L'ÉTAT DES DISCUSSIONS

**M. Charles Mayer (Portage-Marquette):** Monsieur le Président, si j'ai bien compris le ministre, cela signifie que, au 1<sup>er</sup> juillet, le programme existera. Le cas échéant, quand entrera-t-il en vigueur? Est-ce que ce sera à temps pour le croît des veaux cet automne? Le ministre pourrait-il nous dire où en sont les discussions avec les divers secteurs intéressés? Il est question d'un programme pour la viande de porc et de deux autres programmes pour le secteur du bœuf, l'un pour les naisseurs et l'autre pour les éleveurs de veaux de boucherie. Le ministre ne pourrait-il nous mettre au courant de la progression des travaux à cet égard?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, il semble que les producteurs de viande de porc et d'agneau du Canada s'entendent presque à l'unanimité. Les naisseurs de veaux en font autant, mais là où nous achoppons c'est avec les éleveurs qui finissent le bœuf, et nous ne savons pas si l'on réussira à obtenir le consensus cette année. Il s'agit de conclure une entente tripartite. L'on ne sait pas encore si l'on sera prêt pour cette année, mais nous espérons continuer d'accorder nos subventions d'ici à la fin de 1984.

\* \* \*

## LA SANTÉ

## LA RECHERCHE SUR LES EFFETS À LONG TERME DE LA POLLUTION DE L'AIR

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. M<sup>me</sup> le ministre a accepté dernièrement de modifier le préambule de la loi canadienne sur la santé de manière à préciser que nous ne pourrions améliorer le bien-être des Canadiens que si nous agissons sur les diverses causes de la maladie, dont l'environnement. Comment concilie-t-elle cette perspective légitime et le fait que son ministère ait rejeté dernièrement une demande de 1.2 million de dollars en vue de poursuivre les études sur les effets à long terme de la pollution atmosphérique sur la santé? Est-elle au courant de ce refus et a-t-elle été d'accord? Autrement, qu'entend-elle faire afin que ces recherches importantes se poursuivent?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, le problème du manque de ressources est bien connu, surtout dans les domaines comme celui dont je suis responsable. Il est vrai qu'à l'échéance nous n'avions pas pu trouver les sommes nécessaires. Ce programme faisait notamment concurrence à l'établissement du premier programme autochtone pour la formation des professionnels de la santé, qui m'a semblé être prioritaire afin d'améliorer la santé des Canadiens. Nous en sommes à devoir choisir parmi nos priorités. Il existe un comité interministériel sur les pluies acides, qui est chargé de lutter contre la pollution atmosphérique; mes fonctionnaires tentent par ce moyen de trouver des fonds de source publique et même privée pour être en mesure de poursuivre cette étude. Mon ministère analysera les données recueillies au cours des quatre premières années du programme.

## L'IMPORTANCE DE LA RECHERCHE

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, le ministre semble être avec d'autres à la recherche de fonds afin de continuer ce programme. Tant mieux et je lui souhaite bonne chance. Il ne devrait pas être question de trouver un programme pour un autre, comme cela s'est fait. Les recherches de cette nature sont très importantes et elles devraient être prévues dans les plans d'action à long terme du ministère. Quand le ministre aura obtenu cela, nous n'aurons plus rien à redire.

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, je ne suis pas certaine d'avoir compris la question supplémentaire du député. Effectivement, mon ministère va analyser les données recueillies jusqu'à maintenant et nous espérons pouvoir réaliser d'autres phases du programme de recherche. Il s'agit davantage d'une suspension du financement que d'une suppression permanente des crédits.

\* \* \*

## LES AFFAIRES INDIENNES

## LE FONDS POUR AIDER LES INDIENS À SE LANCER EN AFFAIRES

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Son prédécesseur, l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé en 1981, à grand renfort de publicité, qu'il allait créer un fonds de 345 millions de dollars pour aider les Indiens à se lancer en affaires. Le ministre pourrait-il me dire combien de prêts ont été consentis grâce à ce fonds depuis 1981?

● (1200)

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, il vaudrait mieux adresser cette question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ce n'est pas moi qui suis chargé d'administrer ces prêts ni ce fonds.